



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC donné, par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que la prochaine séance du Comité administratif de la MRC qui devait avoir lieu le 17 février 2021 deviendra une séance de Conseil extraordinaire à huis clos, et fera l'objet d'un enregistrement audio, conformément aux arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020 et 2020-049 du 4 juillet 2020. Cet enregistrement audio sera rendu disponible sur le site web de la MRC.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 1^{er} février 2021.

Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier